



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 13 avril 2007

**SEC(2007)457**

O.J. 1784 - point 6.2

**NOTE A L'ATTENTION DE LA COMMISSION**

**Objet : Procédures écrites à signaler spécialement  
- période d'échéance du 16 au 20 avril 2007**

Conformément aux dispositions de l'article 12.11 des modalités d'application du Règlement intérieur adopté le 15 novembre 2005 par décision de la Commission (C(2005)4416), il est demandé à la Commission de prendre acte des « procédures écrites à signaler spécialement » suivantes, arrivant à échéance entre le 16 et le 20 avril 2007:

**Echéance le 16 avril 2007**

E/2007/733 - C(2007)1689;

DG ENV

Décision de la Commission concernant le plan national d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre notifié par l'Hongrie conformément à la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil; le texte en langue hongroise est le seul faisant foi.

**Echéance le 18 avril 2007**

E/2007/722 - COM(2007)195;

DG ENV

Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen "Examen de la politique environnementale 2006"; à transmettre au Parlement européen et au Conseil, ainsi qu'aux parlements nationaux; prendre acte du document de travail des services qui fait l'objet du document SEC(2007)487.

**Echéance le 19 avril 2007**

E/2007/719 - C(2007)1682;

DG RTD

Décision de la Commission relative à la représentation de la Communauté européenne de l'énergie atomique au Conseil de l'organisation internationale ITER pour l'énergie de fusion et au sein de ses organes subsidiaires.

Jordi AYET PUIGARNAU  
Directeur du Greffe  
*(p.o. Fr. Kodeck)*